

Internet, entre archivage et mémoire.

Par Marc Dumont. Le 22 novembre 2005

La forte diffusion de l'usage d'internet, la progression plus exponentielle que linéaire des technologies qui lui sont liées — en particulier des capacités de stockage — produit une démultiplication des ressources multimédias disponibles. Cette évolution soulève régulièrement de nouvelles interrogations qui donnent lieu à de riches discussions concernant tant l'extension ou le réajustement de normes juridiques existantes (protection des mineurs, droit d'auteurs, dépôt légal...) que les implications cognitives, sociales et organisationnelles des nouvelles technologies (apprentissage à distance, télétravail, téléachat, *chat*...) ou encore les transformations radicales du statut des connaissances et du savoir dans nos sociétés contemporaines.

Il est unanimement reconnu que l'émergence ou le renouvellement important d'une technologie joue le rôle d'opérateur de débats comme le souligne tout-à-fait la nouvelle guerre — pacifique ! — de la [numérisation des bibliothèques](#), débats dont les termes mais aussi les réponses restent encore souvent traversés par une logique assez binaire : peut-on être « pour » ou « contre » le « tout numérique », faut-il réprimer ou libéraliser le téléchargement, interdire ou autoriser la publication de photos satellites permettant une localisation extrêmement précise etc.

Ce foisonnement mérite d'être pris très au sérieux parce qu'il permet de suivre au plus près l'irruption d'un objet perturbateur, la « dématérialisation », et l'ajustement des sociétés qu'il dérange, sommées de « faire avec », surtout lorsqu'il s'articule autour de la question de la mémoire.

Et là, paradoxe ! D'un côté, on peut voir regretter le fait qu'internet et ses dérivés (*mails*...) affecteraient radicalement voire dangereusement le rapport des sociétés à leur mémoire, de l'autre, c'est sa capacité de mémorisation que l'on dénonce, considérée par exemple comme une atteinte aux libertés individuelles par le « pistage » lié aux adressages IP que chaque consultation mobilise.

Cette interpellation d'internet sur la mémoire des sociétés se retrouve parfois de manière très anodine à l'occasion de discussions à bâtons rompus qui évoquent, par exemple, le fait que l'on n'échange plus que par *e-mail*, qu'une lettre ou une carte postale « ne vaudra jamais un courrier électronique ». C'est une remarque qui fait (presque) sourire quant on sait par ailleurs que certaines lettres de licenciement sont désormais adressées par *mail*.

Mais qu'en est-il exactement des relations entre le numérique (le digital) et la mémoire des sociétés ?

La mémoire du *web* renvoie à deux niveaux de questionnements qui, même s'ils restent étroitement liés ne serait-ce que par les technologies, sont très différents : le premier, strictement interne, concerne les archives de sites internet et des échanges électroniques ; l'autre, externe, renvoie quant à lui à un usage fonctionnel du *web* qui entre dans une pratique de mémorisation (sauvegarde d'ouvrages, d'œuvres d'art etc.).

Nous nous limiterons ici simplement à clarifier les différents termes de ce vaste problème. Après avoir souligné comment ce problème circule entre une *logique d'archives* et une *logique de mémoires*, nous évoquerons dans un deuxième temps un exemple intéressant de pratique de mémoire directement liée à internet, celles des mémoires sonores de la ville, et dégagerons à partir de là plusieurs perspectives.

Archiver ou patrimonialiser le web ?

Imperceptiblement, le débat autour de *Google Print* a fait apparaître un constat décisif qui reste pourtant encore en arrière-plan : à leur manière, les sites internet produisent de l'historicité, celle-ci mérite d'être consignée et valorisée. Cette valeur historique des productions liées à internet était déjà apparue à l'occasion d'une crise ayant concerné les *newsgroups*, ancêtres des forums électroniques. En 2000, la société déjà.com qui archivait cette immense base de donnée internationale ouverte et autorégulée d'échanges avait défrayé la chronique en décidant de **jeter l'éponge**, et de se livrer à une grande braderie de ses stocks de contributions. Ces gigantesques ressources d'informations, de « foires aux questions », de réactions sur des produits comme sur des idées risquaient d'un seul coup de se retrouver dilapidées, disséminées, et de disparaître tout simplement.

Dans le même ordre d'idée, on peut être étonné de la faiblesse des logiciels d'archivages de nos échanges électroniques.

Cet intérêt pour l'historicité des sites et des échanges immatériels est récemment revenu quoique d'une manière très indirecte à l'occasion d'une **réponse de la Bibliothèque Nationale de France (BNF)**, la *spidering*. Cette technique consiste simplement mais efficacement à faire parcourir systématiquement et régulièrement des pages *web* par des « robots » qui en « aspirent » l'ensemble du contenu. En l'occurrence, il s'agissait pour la BNF de viser à « aspirer » la totalité des noms de domaines en *.fr.*, considérée comme une première étape de grande envergure, à l'échelle des sites internet français.

Francophone ou français, d'ailleurs ? Les objections ne manquent alors pas, naturellement : tout d'abord, le *.fr* n'épuise pas le français, non seulement parce que celui-ci se retrouve aussi dans le *.org*, le *.net* et le *.com*. Puis, le critère même de sélection qui se veut gage de qualité (le nommage *.fr* étant réservé à des sociétés dûment enregistrées) tombe : tout un chacun a désormais la possibilité d'ouvrir son propre domaine *.fr*, de le faire porter par une société, le critère de sélection des « contenus » n'en est donc plus un.

D'autres objections pourraient être soulevées : on pourrait penser par exemple au transfert d'une logique hexagonale sur une logique connexioniste : cela a-t-il un sens de limiter l'archivage de l'expression française au seul cadre du territoire national ?

Dans l'ensemble, on remarque donc pour le moment une grande difficulté pour les institutions qui

se posent cette question à passer d'une logique d'*archive* (stockage) à une logique de *mémoire* (rapport pratique, usage de l'histoire et de l'archive), à construire des formes de valorisation de ces stocks.

Ce souci n'est pourtant pas une nouveauté dans le monde du *web* : *WebArchive*, par exemple, s'est déjà lancé depuis maintenant plus de dix ans dans cette aventure sans frontière, qui permet, notons-le au passage, de redécouvrir l'[ancienne maquette du site EspacesTemps](#), dont les temps de chargement sont toutefois souvent très longs. Le choix implicite est ici clairement celui du *webdesign*, *WebArchive* jouant cet étonnant rôle de « photographe du *web* », et représente un instrument très intéressant pour suivre historiquement l'évolution des mises en page de site, la circulation de style, leur dominance...

La démarche d'archivage du *web* prend aussi bien sûr des formes moins systématiques mais tout aussi efficaces dans des contextes plus réduits : le [site du Premier Ministre](#) s'est mis lui aussi à la tâche d'assumer cette construction de la mémoire numérique !

Ces démarches pour le moment plus de « *webarchivage* » que de « *webpatrimonialisation* », qui commencent d'ailleurs timidement à s'organiser à l'[échelle mondiale](#), soulignent donc la complexité des questions de contenus qui n'incluent pas seulement des textes, des images et des vidéos. Elles témoignent d'une relative effervescence autour de cette question des relations entre mémoire et internet, elles ouvrent également des questions très stimulantes sur le rôle mémoriel des maquettes de site, gabarits ou *templates*, posant l'hypothèse que la comparaison ou le suivi de leur évolution traduit *quelque chose* — reste sans doute à savoir quoi exactement. Toutefois, toutes dénotent la mise en œuvre de démarches, de pratiques techniques qui ne problématisent pas de manière véritablement conséquente leurs implications théoriques : elles apparaissent très limitées par leur aspect au « coup par coup ».

Le Web, instrument (artistique) d'une mémoire de la ville.

Le second aspect du problème est différent : c'est celui de l'inclusion du *web* dans une démarche instrumentale de patrimonialisation de l'existant, de la production de contenus initialement ou non liés à internet.

Le réseau devient alors une gigantesque boîte de stockage d'émissions, de livres numériques, de textes inédits, d'articles, d'incunables numérisés etc., en connexion directe avec le « monde matériel ». En dehors des problèmes de *mutabilité* des formats choisis très clairement soulignés par [Boris Beaudé](#), se posent aussi de lourdes questions de gestion et d'usage de ces ressources liées ne serait-ce qu'aux failles (*hack*, *deface*) ou faillites possibles des hébergements. Que se passe-t-il lorsque, une fois archivées numériquement certains documents matériels, ces bases se retrouvent détruites, vandalisées ?

Par ailleurs, la patrimonialisation par le *web* transfère un modèle cognitif propre au champ des objets matériels, appliquant aux nouvelles technologies le schéma de structures déjà existantes, celle de bibliothèques, par exemple, et laisse rarement place aussi à des logiques de valorisation, d'inclusion dans des activités de production cumulative de connaissance. C'est en ce sens l'une des principales limites de l'article consacré [par Olivier Vilaça dans la revue EspacesTemps.net](#), qui ne pense internet, à partir du problème de la numérisation des ouvrages que dans une logique de

substitution et non de complémentarité. Or on avance si l'on commence à penser que les technologies liées à internet permettent de réaliser des productions qui consistent à autre chose qu'à simplement remplacer ce qui existe déjà dans le monde matériel.

Le modèle sur lequel sont conçues la plupart des bases de données que l'on recense est d'abord celui de la « ressource référentielle » : elles constituent des objets autonomes tels que des bases de données d'émissions diffusées sur le *web* ou des duplications, à l'image des bases de données d'ouvrages numérisés tombés dans le domaine public. Les ressources immatérielles sont conçues comme les images exactes des ressources matérielles, et on les fait entrer dans une relation de concurrence. D'où l'enjeu pour ceux qui promeuvent ce modèle de faire accéder le statut de l'un à celui de l'autre, une attitude que traduit parfaitement l'article cité ci-dessus.

On retrouve d'ailleurs ce transfert cognitif dans bien d'autres usages et représentations d'internet que celui-ci. Les rêves sur l'*internet-ville*, ou sur la « cartographie du *web* » expriment tout-à-fait un certain type de réaction des sociétés par rapport à l'irruption d'objets techniques innovants, leur difficulté à construire des modèles d'interprétation et d'appropriation qui ne reproduisent pas des schémas pré-construits, que ce soit par économie ou par crainte.

Or si cette logique de reproduction pose question du fait qu'elle ne pose pas problème, c'est parce qu'elle contribue sans aucun doute à amoindrir les potentialités d'un instrument par définition nettement plus souple et ajustable, et surtout *autre*. Le problème n'est donc plus tellement celui du stockage en tant que tel, de l'archivage. Il ouvre une question fondamentale sur le type de rapport et d'usage que l'on peut entretenir avec lui : faire passer internet du statut d'instrument passif à celui d'instrument actif de la production de mémoire. Et si la production de mémoire n'était plus uniquement un « enregistrement » et un « stockage » de données externes ? Et si internet pouvait en tant que tel s'inscrire dans une activité de fabrique de la mémoire des sociétés ?

Le projet « [Bruxelles nous appartient](#) » mérite en ce sens d'être souligné parce qu'il rompt fortement avec ces schémas. Il hybride les deux niveaux qui ont été évoqués et témoigne d'une pratique assez originale de construction collective d'une mémoire urbaine par le biais d'une démarche artistique : « Le projet de BNA-BBOT est de constituer une mémoire sonore de la ville, aujourd'hui. Où chacun peut questionner, raconter, et venir écouter. Pour traverser la ville autrement. Dans cette banque de souvenirs, de petites histoires, d'éclats de rire et de colère, d'émotions partagées, de regards amusés, complices, accusateurs, des artistes viennent puiser pour mettre en forme cette matière brute. »

L'expérience, qui était à l'origine une réponse à un appel à projet de création radiophonique lancé par la RTBF et réalisé avec le soutien du Ministère de la Culture, s'y présente en deux parties : l'une, active, correspond à la version actuelle du site ; l'autre, d'archives, est constituée de l'ancienne maquette et retrace du même coup la généalogie et le sens de l'action. Une collection conséquente de témoignages — près de 547 entretiens réalisés — y est rassemblée dans une base de donnée de fichiers au format MP3 sur laquelle il est possible de réaliser des recherches thématiques (par âge, sujet...), le passage d'une langue à l'autre (français / flamand) étant astucieusement géré par la technologie Flash. L'action mobilisait tant les habitants de la ville que des individus de passage, pour les faire participer à la construction d'une « mémoire sonore de la ville » en les amenant à s'exprimer à la fois sur la ville et leur quotidien. On y trouve ainsi les témoignages d'une mère de famille (41 ans) qui, tout en vivant à Bruxelles, considère la ville comme invivable, d'un épicier commerçant (50 ans) d'une rue qui évoque les débuts de son métier comme livreur chez les habitants du quartier, d'un architecte (26 ans) exposant sa démarche et sa

vision de l'architecture dans une Belgique dont il trouve l'environnement politique frileux et extrêmement codé, ou encore d'un disquaire (24 ans) appréhendant Bruxelles comme un village, une grande soupe où tout le monde se retrouve mélangé aux autres, d'un concierge, d'un éducateur social etc.

La rubrique *Alles in 1* (« tout en une page ») du premier site complète cette base en permettant d'accéder à des fragments de textes, de récits ou de chansons qui ont par ailleurs été exposés au centre *Bruxelles 2000*. Elle recoupe une galerie de dessins réalisés en Flash qui montre toute la puissance interactive exploitable de cette technologie (ce sont en effet les visiteurs qui peuvent réaliser leur propre image de la ville), dessins dont on regrette qu'ils soient malheureusement en nombre trop faible.

Ce projet nous semble présenter un double intérêt.

Le premier est d'inscrire un site internet dans des pratiques artistiques qui du même coup le constitue comme la mémoire d'une expérience : BNA-BBOT a été accueilli durant une semaine (décembre 2001) par un théâtre bruxellois, le Théâtre de la Balsamine, les récits de ville produits y étant alors interprétés au cours d'une soirée artistique qui mobilisait des metteurs en scènes et des chorégraphes. Le projet a aussi donné lieu à plusieurs autres actions, dont celles de *Palissades*, avec la réalisation d'affiches sur les palissades de la ville toujours réalisées à partir des entretiens ou encore à un autre spectacle (« on est des inutiles, et c'est à ça qu'on sert... ») des artistes mettant en mots cinq *interviews* de femmes, à partir des enregistrements BNA-BBOT. Aujourd'hui, ce sont des courts-métrages qui ont pris le relais de l'exploitation de cette matière très particulière.

Par ailleurs, si la base de données des entretiens constitue une très précieuse *ressource* mobilisable au même titre que n'importe quelle œuvre, texte ou vidéo, elle présente l'intérêt considérable de présenter des visions historiquement situées d'une ville, pouvant entrer pleinement dans une démarche ouverte de production d'histoire des représentations de la ville et de l'urbain et donc, de *mémoire*. On imagine en effet l'intérêt de renouveler l'expérience dans dix ou trente ans...

Bien sûr, certains aspects restent décevants, ne serait-ce que sur un plan strictement technique : le *design* efficace du site se heurte aux imperfections des applications Flash qui ne sont pas toujours pleinement fonctionnelles, de menus qui ne réagissent pas vraiment. Sur le contenu, on pourrait certainement également objecter — même s'il ne s'agissait nullement d'un projet à vocation scientifique — que les témoignages sont relativement courts, ou encore trouver dommage que chaque individu n'y soit pas davantage présenté sous sa dimension biographique.

**

Achevons sur ces quelques pistes ouvertes. Il semble donc bien que la question de la mémoire telle qu'elle est posée par internet n'appelle pas tellement (ou pas seulement) une réponse en termes de technologies, mais surtout de pratiques, de relation aux matériaux ainsi constitués. Elle renvoie tout d'abord à l'importance qu'il y a selon nous à transformer notre manière de considérer ce vaste objet immatériel. Puis, elle renvoie à un autre champ d'interrogation peu évident qui est celui du « développement durable du *web* ». La préservation de sources et de ressources ne peut faire l'économie d'une réflexion sur leurs constitutions, leurs usages et leurs modes d'appropriation, sinon au risque de suivre une logique compulsive de préservation atrophiante.

Le projet BNA-BBOT pose indirectement un vrai défi aux sciences sociales, particulièrement à celles qui s'intéressent à la ville : il ouvre l'idée que la construction des lieux urbains ne passe pas

nécessairement par le regard que lui portent ses habitants mais aussi par ceux qui y passent l'espace d'un jour, d'une année. « Bruxelles notre ville » subvertit en ce sens toute ambiguïté régionaliste par cette prise en compte des visiteurs, touristes ou travailleurs occasionnels, qui « habitent l'espace » (Stock, 2004) autant que les résidents permanents.

Par ailleurs, l'expérience contribue à renvoyer en miroir à ces mêmes sciences sociales leur rapport encore trop souvent flottant vis-à-vis du *web* en général et qui ne se réalise pas beaucoup autrement que dans le cadre du télé-enseignement, de l'usage des bases de données, ou de vastes projets calqués sur le monde matériel qui ne dépassent pas leur seul effet d'annonce.

Il est donc regrettable que les bibliothèques, les cursus universitaires rivalisent pour produire des modules de « formation à la recherche sur internet », à la mise en place de site internet, et se cantonnent trop souvent à cela, contribuant à maintenir ce média dans un rôle d'instrument passif. Si elles analysent parfois les usages qui en sont réalisés par les individus, leurs réflexions sur leurs propres usages et appropriation restent peu visibles, alors qu'ils pourraient contribuer très activement à transformer certaines lacunes actuelles.

L'enquête, par exemple, reste souvent le « point obscur » des recherches et rapports de recherches, de thèses et mémoires en ligne : il est extrêmement rare d'avoir accès à ce type d'entretiens. Ce point nous semble important : alors que l'idée d'*Open source* fait son chemin par rapport aux œuvres littéraires, musicales et autres ([Creative common licence](#)) le champ des matériaux de recherche reste hermétiquement clos, préservé de toute appropriation subreptice par d'autres d'un matériau que nous chercheurs, nous aurions produit. Notre légitimité en dépend, et, l'air de rien, nous usons dans ce cas rigoureusement du même argument que celui des majors du disque : ouvrir ces matériaux à tout contribuerait-il vraiment à « tuer » la recherche ? Une recherche a-t-elle d'autant plus de valeur que ses enquêtes en sont davantage occultées ? Certes, il ne s'agit pas là de se faire le chantre d'une libéralisation des matériaux de recherche, mais simplement de souligner comment internet vient inquiéter, mais surtout inciter à repenser (ou à réaffirmer) ce que sont ou peuvent être aujourd'hui les cadres de la production scientifique du savoir et des connaissances, le rapport des sociétés à elles-mêmes. À ce titre, c'est une interrogation dont on ne peut plus faire l'économie.

Photo : [Musée Guggenheim, New York](#).

Article mis en ligne le mardi 22 novembre 2005 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Marc Dumont, « Internet, entre archivage et mémoire. », *EspacesTemps.net*, Publications, 22.11.2005
<https://www.espacestemp.net/articles/internet-entre-archivage-et-memoire/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.